

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Métho	dologie	2013-2014	
	Code S.ER.SO.2321.F.13	Type de formation * □ Bachelor □ Master □ MAS	S EMBA DAS CAS	☐ Autres	
	Niveau	Caractéristique ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☑ semestre d'automne ☐ Autres	
2	Organisation				
	Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s)			
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autre Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs of	généraux d'apprentissage *			
-	Compétences visées Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.				
	Buts Décrire l'origine et la place du mouvement de l'Evidence-based Practice (EBP) dans les professions de santé. Identifier le type de questions auxquelles peuvent répondre les différents designs de recherche ainsi que leurs caractéristiques, leurs qualités el leurs limites. Appréhender les différentes modalités d'évaluation utilisées en recherche et identifier leurs qualités et limites.				

Appliere les diries indualités de values de l'active de l'active et qualités et l'influes.

Analyser et évaluer de manière structurée une étude clinique, quantitative et qualitative.

Trouver des guides de pratique, des recommandations cliniques, des articles de synthèse, des articles de recherche et d'autres sources qui puissent répondre à une question clinique.

Appliquer la procédure EBP, de la formulation d'une question à la rédaction d'une synthèse de réponse et discuter son intérêt clinique.

1 /3 05.09.2013



ty of Applied Sciences and Arts

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Méthodologie 2013-2014

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Evidence-based practice, 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne, J. Longchamp Reuge, N. Pernet)
Unité 2. Designs de recherche, 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)

Unité 3. Méthodes de collecte de données et analyses, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)

Modalités pédagogiques générales

61 périodes de cours Cours ex-cathedra, lectures, exercices.

Unité 1. Evidence-based practice

23 périodes

Epistémologie (4 périodes) Démarche EB (4 périodes)

Recherche documentaire (8 périodes)

Guide de pratique (2 périodes)

Analyse structurée d'une étude qualitative (2 périodes)

Analyse structurée d'une étude quantitative (2 périodes) Application de la démarche EBP (1 période)

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 2. Designs de recherche

22 périodes

Designs qualitatifs (8 périodes)

Echantillonnage et designs quantitatifs (8 périodes)

Revues systématiques et méta-analyses (4 périodes)

Méta-synthèses (2 périodes)

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 3. Méthodes de collecte de données et analyses

16 périodes

Construction/collecte de données (4 périodes)

Instruments de mesure (4 périodes)

Statistiques descriptives (4 périodes)

Statistiques inférentielles (4 périodes)

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la compréhension de la démarche EB et la capacité à l'appliquer. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des designs, des méthodes et des analyses vus en cours

Examen écrit individuel d'une durée de 1h30 en semaine 42. La note obtenue compte pour 1/4 de la note du module.

Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus (analyse d'une étude qualitative et analyse d'une étude quantitative). La note

Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités (préciser ci-dessous)	Autres modalités (préciser ci-dessous)

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations (examen, exercices ou dossier) ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des évaluation-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluation-s remédiée-s avec la note de la ou des évaluation-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit est refait en semaine 27. Les dossiers sont complétés ou corrigés pour la semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 Remarques

Fortin, M-F. (2010). Fondements et étapes du processus de recherche. Montréal: Chenelière Éducation

Gross Portney, L., & Watkins, M. P. (2009). Foundations of clinical research. Application to practice (2e éd.). Upper Saddle River, NJ: Pearson Education Inc.

Kielhofner, G. (2006). Research in occupational therapy methods of inquiry for enhancing practice. Philadelphia: F.A. Davis.

Taylor, M. C. (2007). Evidence-based practice for occupational therapists. Oxford: Wiley-Blackwell

2/3 05.09.2013



University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

¹ Intitulé du module Méthodologie 2013-2014

10 Enseignants
Bertrand Leiser Martine
Kühne Nicolas
Longchamp Reuge Joëlle
Pernet Nicolas

Nom du responsable de module * BERTRAND LEISER Martine

Descriptif validé le * 05.09.2013

Descriptif validé par * MEYER Sylvie

3/3 05.09.2013





Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Performances et habiletés manuelles		2013-2014	
	Code S.ER.SO.2322.F.13	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S 🗆 EMBA 🖂 DAS 🖂 CAS	☐ Autres	
	Niveau ✓ module de base ─ module d'approfondissement ─ module avancé ─ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☑ semestre d'automne ☐ Autres	
2	Organisation				
	Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) ☑ français			
3	Prérequis				
	☐ avoir validé le(s) module(s) ☐ avoir suivi le(s) module(s) ☑ Pas de prérequis ☐ Autre				
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs of	généraux d'apprentissage *			

Compétences visées

Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.

ButsChoisir des instruments de mesure valides des fonctions, habiletés et performances.

Utiliser différents matériaux et outils pour la confection d'orthèses.

Confectionner les patrons et les moulages de différentes orthèses de base en rééducation de la main.

Proposer des modalités d'évaluation et des interventions de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention, adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent des affections du membre supérieur.

> 1/3 10.09.2013



Hes-so Haute Itale Specialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Performances et habiletés 2013-2014 manuelles

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Evaluation des performances et des habiletés manuelles, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, J. Corpataux, M. Jaques) Unité 2. Rééducation des performances et des habiletés manuelles, 2 ECTS (C. Allemann, J. Jucker, M. Bertrand Leiser)

Unité 3. Orthèses du poignet et de la main, 2 ECTS (I. Blaser, C. Rambaud, C. Rosselet)

Modalités pédagogiques générales

78 périodes de cours

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations.

Unité 1. Evaluation des performances et des habiletés manuelles

16 périodes

Introduction : buts, types, valeurs de références (2 périodes).

Préhension : définition, développement, dimensions, étapes, typologie (2 périodes)

Goniométrie : définition, instrumentation, procédures, méthode du passage à zéro (méthode-0-neutre), autres mesures de la mobilité des doigts (4 périodes).

Evaluations des fonctions (force de préhension, force des pinces, douleur : échelle visuelle analogue, questionnaire de St-Antoine) (4 périodes).

Evaluations des habiletés, des capacités et de la participation (Box and blocks test, Nine hole peg test, Purdue pegboard test, CAHAI, TEMPA, questionnaire Abilhand, questionnaire DASH) (4 périodes).

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, demonstrations, experimentations.

Unité 2. Rééducation des performances et des habiletés manuelles

30 périodes

Pratique auprès de personnes avec des affections de la main ou du poignet (peau, articulations, tendons, muscles, nerfs): incapacités, évaluations et interventions (20 périodes).

Pratique auprès de personnes avec des affections du coude, du bras et de l'épaule (os, articulations, muscles et tendons, nerfs périphériques), incapacités, évaluations et interventions (2 périodes).

Pratique auprès de personnes atteintes d'arthrite ou de rhizarthrose : incapacités, évaluations et interventions (4 périodes).

Pratique auprès de personnes avec une atteinte du membre supérieur à la suite d'une lésion cérébrale : Incapacités, évaluations et interventions (4 périodes).

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

30 périodes

Cours ex-cathedra, lectures. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 3. Orthèses du poignet et de la main

Introduction: Historique, étymologie, terminologie et classification, buts (2 périodes).

Considérations anatomiques, biomécaniques et techniques, l'évaluation, les points de pression, le contrôle, la durée de port, les matériaux (4 périodes).

Démonstrations et confection de plusieurs patrons d'orthèses statiques et d'une orthèse dynamique (8 périodes).

Démonstrations et confections de plusieurs orthèses statiques et d'une orthèse dynamique (découpages, moulages et finitions) (18 périodes).

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

32 périodes

Cours ex-cathedra, lectures, démonstrations, exercices, expérimentations.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'évaluation et d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des affections du membre supérieur. Vérifier la capacité à planifier la conception et à réaliser des orthèses adaptées pour des personnes qui présentent des affections de la main et du poignet.

Eorma

Un examen écrit individuel d'une durée de 1h30 pour l'unité 2 en semaine 42. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.

Un dossier pour l'unité 1 à rendre à la semaine 42. La note obtenue compte pour 1/5 de la note du module.

Pour l'unité 3, la réalisation pratique d'une orthèse de la main sur la base d'une fiche technique lors du 3e cours, à la semaine 40 et un dossier réalisé en dyade sur la conception et la réalisation d'une orthèse de la main à rendre lors du dernier cours à la semaine 42. La note de l'unité 3 correspond à la moyenne la note de la réalisation pratique et de celle du dossier. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous) 	 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit est refait en semaine 7. Les dossiers sont complétés ou corrigés pour la semaine 7. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 Remarques

2 /3 10.09.2013



ity of Applied Sciences and Arts

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module

Performances et habiletés manuelles

2013-2014

9 Bibliographie

Cooper, C. (2013). Fundamentals of hand therapy: clinical reasoning and treatment guidelines for common diagnoses of the upper extremity.

St. Louis: Mosby Elsevier.

Falkenstein, N., & Weiss, S. (2013). Hand and upper extremity rehabilitation: A quick reference guide and review. Saint Petersburg, FL: Exploring Hand Therapy.

Kapandji, I. A. (2011). Physiologie articulaire: schémas commentés de mécanique humaine / T. 1, Membre supérieur: l'épaule, le coude, pronosupination, le poignet, la main et les doigts. Paris: Maloine.

Ryf C., Weymann A. (1999), Range of motion - AO neutral-O method. Stuttgart: Thieme

Skirven T., Ostermann L., Fedorczyk J., Amadio P. 2011). Rehabilitation of the Hand and Upper Extremity. Elsevier Mosby. Société française de rééducation de la main, Groupe d'étude de la main en orthèse et rééducation (GEMMSOR), Boutan, M., Thomas, D., Célérier, S., Casoli, V. &, Moutet, F. (2013). Rééducation de la main et du poignet. Atlas pratique d'anatomie et de rééducation. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson

Allemann Caroline Bertrand Leiser Martine Blaser-Noirat Isabelle Corpataux Justine Jaques Michel Jucker-Calame Jenny Rambaud Carine Rosselet Christiane

Nom du responsable de module *BERTRAND LEISER Martine

Descriptif validé le * 10.09.2013

Descriptif validé par * MEYER Sylvie

3/3 10.09.2013



Hes-so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz Iniversity of Applied Sciences and Arts

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

> **Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques** Conférences Visites de milieux d'exercice de professions voisines

1	Intitulé du module		ration 2	2013-2014		
	Code S.ER.SO.2372.F.13	Type de formation * □ Bachelor □ Master □ MAS	S □ EMBA □ DAS □ CAS	Autres		
	Niveau module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module module principal module lié au module principal module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres		
2	Organisation Crédits ECTS *	Langues(s)				
	ordina zoro	rançais				
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s)					
	avoir suivi le(s) module(s)					
	☐ Pas de prérequis☑ Autre					
	Autres prérequis					
	Mener en parallèle le stage de nive	au I.				
4	Compétences visées / Objectifs (Compétences visées					
	Fb2 Analyser de manière construct			·		
	dans les décisions d'équipe, les inte	Cb1 Prendre des décisions concertées en tant que membre d'une équipe d'ergothérapeutes ou d'une équipe interprofessionnelle. Défendre lans les décisions d'équipe, les intérêts occupationnels des individus ou des groupes pris en charge.				
	b2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes e professionnels. b3 Adopter une attitude respectueuse vis-à-vis des collaborateurs et collaboratrices, et soutenir la dynamique de l'équipe de manière					
	constructive. Buts					
		marche clinique et du raisonnement ased practice.	professionnel.			
	Porter un regard réflexif sur sa prat		de la santé ou du social.			
	Différencier les enjeux de la collabo	oration selon les professions et les s	ituations.			
5	Contenu et formes d'enseigneme Unité 1. Analyses de pratique, 2	ent * ECTS (C. Bonetti, M. Demurger, C. I	De Preux, C. Genet)			
	•	essionnelles, 3 ECTS (S. Meyer, va	acataires)			
		durant le stage, 4 à l'issue du stage.		W 1		
	spécifiques de l'étudiant-e et du niv	ation pratique servent à envisager de veau de stage. Elles sont suivies d'ur	ne visite du milieu de stage par l'étud	diant-e et d'une phase de		
	Deux jours de retour à l'école (16 p	l'étudiant-e le ou la praticien-ne forma o.), fixés au milieu du stage, en group sionnelles : pratique centrée sur le cl	oes, visent l'exploration de divers ph	énomènes rencontrés en stage et la		
	d'intervention, gestion et réalisation	n des séances, administration simple formation pratique servent à conclure	des situations.	,		
	formation.	nt-e de l'école à l'étudiant-e et au ou	·			
	·	rogression des acquisitions de l'étudi	ant-e et le cas échéant de procéder	aux ajustements.		
	Unité 1. Modalités pédagogiques Séminaires en groupes de 15 à 17					
		omprenant deux parties : A) l'évaluati en et la progression de cette intervent on finale à la fin du stage.				
	Unité 2. Collaborations interprofe En suspens	essionnelles				

1/2 18.10.2013



Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

2013-2014 1 Intitulé du module Intégration 2

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier l'atteinte des buts du module

Unité 1. Modalités spécifiques

La visite, les quatre périodes précédant l'entrée en stage, les 16 périodes de retour à l'école et les quatre périodes suivant le stage et le rapport de stage en version intermédiaire et finale sont l'objet d'une évaluation critériée remplie par l'enseignant-e de l'école qui suit l'étudiant-e en stage.

Toute absence à l'un ou l'autre des cours entraîne un 0 à cette partie de l'évaluation

Tout rapport rendu à l'école au-delà du délai: quatre jours ouvrables avant les analyses de pratique pour le rapport intermédiaire et le dernier lundi du stage pour le rapport final, obtient la note 0.

La note de l'unité 1 vaut pour 1/2 de la note du module

Unité 2	. Modalités	spécifiques

Dossier

La note de l'unité 2 vaut pour 1/2 de la note du module

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités (préciser ci-dessous)	Autres modalités (préciser ci-dessous)
Autres modalités de remédiation	

En cas d'échec au stage au module de stage niveau I, l'unité de cours "analyse de pratique" n'est pas acquise et est reprise lors de la répétition du stage de niveau I.

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session.

Pour l'unité 1 le rapport de stage est corrigé pour la semaine 7. Pour l'unité 2, le dossier est amélioré pour la semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8	Remarques
9	Bibliographie
0	Enseignants

Nom du responsable de module *

Sylvie Meyer

Descriptif validé le * 18 10 2013

Descriptif validé par * Sylvie Meyer

2 /2 18.10.2013





Domaine : Santé Filière: Ergothérapie

1	Intitulé du module		atique niveau I	2013-2014
	Code S.ER.SO.2391.F.13	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S 🗆 EMBA 🗀 DAS 🗀 CAS	☐ Autres
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☑ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 10 ETCS	Langues(s)		
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autre			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	Compétences visées Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale. Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence. Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes ainsi que d'autres moyens et méthodes errothérapeutiques reconnus en se basant			

aménager l'environnement.

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.

Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes

sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et

Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

Buts

La première période de formation vise une compréhension générale de l'ergothérapie et met l'accent sur la démarche d'évaluation, la gestion des séances, la pratique centrée sur le ou la cliente, la pratique fondée sur les preuves scientifiques. Le stage permet de

- observer, utiliser des instruments de mesure et évaluer les situations,
- réaliser et aiuster des séances de traitement.
- comprendre et documenter les contextes dans lesquels se trouvent les client-e-s,
- développer ses capacités de communication et de collaboration,
- intégrer des connaissances scientifiques et mener des démarches fondées sur des connaissances scientifiques,
- assumer les tâches administratives simples en relation avec le ou la client-e et le fonctionnement du service,
- saisir les rôles professionnels.

5 Contenu et formes d'enseignement

Contenu et formes d'enseignement

Semestre 3, semaines 43 à 51

La formation pratique comprend neuf semaines d'exercice de l'ergothérapie incluant deux jours consécutifs d'analyse de pratique.

Modalités pédagogiques générales

Conformément aux Directives d'application de la formation pratique et sur la base du contrat pédagogique tripartite et des attentes formulées dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, l'étudiant-e effectue les travaux organisés par le praticien formateur ou la praticienne formatrice, en particulier, il ou elle :

- participe à des traitements assumés par des ergothérapeutes, ou les poursuit en assumant l'ajustement des séances,
- prend en charge de nouveaux ou nouvelles client-e-s dans des cas simples,
- s'exerce à établir des profils occupationnels, à observer des performances et des environnements, à recourir à des instruments de mesure,
- cherche les preuves pour les interventions à mener,
- s'entraîne à mener une relation thérapeutique avec des client-e-s,
- s'intègre dans l'institution et dans le service et participe aux différentes activités de celui-ci,
- respecte les principes éthiques et déontologiques de la profession et du lieu de stage.
- assume les tâches administratives simples en lien avec les traitements conduits et avec le service,
- développe une pratique réflexive.

La période de formation pratique comprend une visite de stage ainsi que 2 jours d'analyse de pratique qui font partie du module Intégration 2 (voir fiche module correspondante). Ces deux prestations sont placées sous la responsabilité des enseignant-e-s de l'école.

> 1 /2 18.10.2013



Domaine : Santé Filière: Ergothérapie

1 Intitulé du module

Formation pratique niveau I

2013-2014

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier l'atteinte des 32 compétences (5 catégories) de formation pratique telles qu'elles sont attendues pour ce niveau I de stage et définies dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique

Formes générales de l'évaluation

La formation pratique vaut 10 crédits.

La formation pratique est évaluée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice selon les attentes posées dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, tout en prenant en compte les éléments du contrat pédagogique tripartite.

Au fil du stage, l'évaluation est formative. Le formulaire d'évaluation permet de situer le niveau d'apprentissage, en particulier en vue de la visite

de stage.

Au terme du stage, il est procédé à une évaluation sommative de la période de formation pratique.

Le taux de réussite est déterminé par le ratio entre le total des points des performances et le total des attentes. La validation du stage nécessite l'obtention d'un taux de réussite égal ou supérieur à 75%.

Un rapport final non rendu au praticien formateur ou à la praticienne formatrice dans le délai prescrit (en principe, le dernier lundi du stage) ne permet pas l'évaluation du stage. Au delà de la semaine 7, un rapport non rendu entraîne l'échec du module de stage de niveau I. Tous les éléments d'information concernant l'évaluation de la formation pratique figurent dans le manuel d'utilisation du formulaire d'évaluation de la formation pratique. Les indications pédagogiques et administratives figurent dans les directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO. Les analyses de pratique et la visite de stage sont décrites dans la fiche module du module

7	Modalités de remédiation * ✓ remédiation possible ☐ pas de remédiation ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) * □ remédiation possible □ pas de remédiation □ Autres modalités (préciser ci-dessous)
	Autres modalités de remédiation L'échec du module, y compris pour une absence de plus de dix jours or suivante. Lorsque la période de formation pratique de niveau I est éch formation pratique suivante est du niveau I. Une période de formation formation dans un autre service d'ergothérapie. Les modalités sont dis	oué pra	e, l'étudiant-e continue sa formation académique, mais la période de tique de neuf semaines, mais de niveau III est refaite en fin de
8	Remarques		
a	Bibliographie		
J	Base réglementaire de la filière		
	Base réglementaire de l'institution de stage		
10	Enseignants		
	De Preux Christine		
	Démurger Magali Genet Catherine		
	Meyer Sylvie		
	Nom du responsable de module * JAQUES Michel		
	Descriptif validé le * 10.09.2013		Pescriptif validé par * IEYER Sylvie

18.10.2013 2 /2





Domaine : Santé Filière : Ergothérapie 14-15

1	ntitulé du module Modèles et interventions en <u>2013-201</u> promotion à la santé			
Code Type de formation * S.ER.SO.2425.F.13 □ Bachelor □ Master □ MAS □ EMBA □ DAS □ CAS □ Autres				
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) ☑ français		
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autre Autres prérequis			
1	Compétences visées / Objectifs Compétences visées Ab1 Appliquer efficacement ses co Ab2 Analyser l'influence des facte. Ia personne dans la société. Bb1 Identifier, chez l'individu et dar Bb2 S'exprimer de manière claire e Eb1 Identifier chez l'individu les fac Eb3 Favoriser les possibilités d'act atteindre leurs objectifs. Eb4 Prendre de manière approprié par divers engagements occupatio	ompétences dans la pratique en tant urs environnementaux sur les activité ns la société, les facteurs qui limitent et compréhensible et adapter ses tec teurs qui limitent ou favorisent la sar ion, la réalisation des occupations et et la défense des usager-ère-s vulné	s de la vie quotidienne et proposer de ou favorisent la santé, la qualité de hniques de communication aux besenté, la qualité de vie et l'accès au tra la participation sociale des usagers rables et marginalisé-é-s pour leur p	vie et l'accès au traitement. pins des clients. itement. et de cette manière les aider à
	Buts S'approprier les concepts de promo	otion santé et de santé communauta	ire.	

Comprendre les principes de la dernarche de promotion à la santé. Identifier les besoins et les attentes d'une population, d'une communauté ou d'un groupe en matière de santé, repérer les ressources et les potentialités en vue de la mise en oeuvre d'un projet de promotion à la santé. Comprendre l'enjeu et l'importance des représentations de la santé lorsque l'on s'engage dans un projet de promotion de la santé ou de sar

communautaire

Identifier les rôles possibles que peuvent tenir les ergothérapeutes dans certaines problématiques de santé publique et développer de nouvelles formes d'intervention en ergothérapie.

Connaître le contexte historique des pratiques communautaires en santé mentale.

Donner des exemples de différentes pratiques communautaires en santé mentale.

supprimer



Domaine : Santé Filière: Ergothérapie

1 Intitulé du module

Modèles et interventions en promotion à la santé

2013-2014

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1 et 3. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé, 3 ECTS. (C. Wilhem, N. Sperisen, M. Monin) Unité 2. La démara en santé, 2 ECTS. (M. Monin, N. Bacq, K. Skuza, A. Leroy, B. Zbinden, D. Scheder, R. Schuler, C. Bonotti) supprimer

Unité 1 et unité 3 cont regroupées. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé

Concept et démarche de santé publique

Les repères relatifs à une approche en promotion à la santé (concept de qualité de vie, bien être, déterminants de la santé, théorie des représentations sociale de la santé)

Méthodologie de projet en promotion à la santé

- Le concept de projet

- Analyse de la situation : besoin, demandes, réponse

Outil pour l'analyse de situation, et l'aide à la planification : OCR.
Outil pour l'évaluation des projets : PREFFI.
Les théories des changements de comportements (Health Belief Model, Social Cognitiv Théorie, locus of control, modèle intégrateur de Godin, modèle transthéorique de Prochaska et DiClemente).

Promotion à la santé et les perspectives en ergothérapie

Modalités pédagogiques spécifiques

Présence dans le module de 3 tutorats supervisés par 3 professeurs. Ces tutorats permettent la conceptualisation du projet de promotion à la santé. Les tutorats permettent aux étudiant-e-s d'avoir un suivi de leurs investigations sur le terrain.

Les tutorats font partie de l'évaluation du module

La présence aux tutorats en tiers de classe est obligatoire

Unité 2. La démarche communautaire en santé

28 périodes

Les points de repères de la démarche communautaire en santé.

Spécificité de la stratégie communautaire (diagnostic communautaire, implication des usagers dans une démarche de co-construction).

Développement du mouvement des usagers en santé mentale.

Définir les associations d'usagers, leurs revendications et leurs compétences.

Présentation de différentes actions de pratiques communautaires et d'advocacy collectifs en santé mentale.

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, discussion et expérimentation sur le terrain auprès d'une communauté.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'éval deux

Vérifier la cap se lancer dans une démarche de projet de promotion à la santé en intégrant les concepts développés dans les trois annes a un

Les la unités seront évaluées par la conceptualisation d'un projet d'intervention en promotion de la santé dans une communauté élaboré en groupe de quatre à cinq personnes, au fil du trimestre sous la supervision d'un professeur pendant les tutorats.

Forme

Construction au fil du module du projet par le groupe
Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous
la raison l'abanno de l'étudient e à un tuteret entraine l'och

doit être annoncé à léa responsable du module qui pourra demander

nec du module pour cet-te é la semaine 25 Le projet fera l'objet d'un travail écrit à remettre à l'enseignant superviseur pour le 24 juin en groupe à la semaine

	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible		remédiation possible
pas de remédiation		pas de remédiation
Autres modalités (préciser ci-dessous)		Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel ou commun si le groupe est en échec. Le dossier, d'une dizaine de page développe une ou plusieurs thématiques du module selon l'indication de la responsable du module. Le dossier est à rendre en semaine 33. En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F. l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 Remarques

Douiller, A et coll. (2012). 25 techniques d'animation pour promouvoir la santé. Brignais: le Coudrier. Gatto, F., (2010). Enseigner la santé. Editions L'Harmattan.

Eyrolles Thapa-Görder, N. Voigt-Radloff, S. (2010). Prävention und Gesundheitsförderung - Aufgaben der Ergotherapie. Stuttgart: Georg

Scaffa, M. E., Reitz, S. M., & Pizzi, M. (2010). Occupational therapy in the promotion of health and wellness. Philadelphia: F.A. Davis Co

Tessier, S., Andreys, J.-B., & Ribeiro, M.-A. (2004). Santé publique, santé communautaire. Paris: Maloine. Tremblay, M.M., Brousseau, M., (2010). Perspectives théoriques en éducation à la santé et tenue de dossier. Revue canadienne d'ergothérapie, 78,6-12

www.quint-essenz.ch, a service of Health Promotion Switzerland
 Swiss Model for Outcome Classification (SMOC), Version 1.2, 14.11.2006



University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Modèles et interventions en 2013-2014 promotion à la santé

Bacq Nathalie
Bonetti Cristina
Leroy Anne
Monin Michelle
Scheder Dominique
Schuler Roger
Skuza Krzysztof
Sperisen Nicolas
Wilhelm Christian
Zbinden Barbara

Nom du responsable de module * MONIN Michelle

Descriptif validé le * 31 janvier 2014

Descriptif validé par * MEYER Sylvie

14.02.2014 3 /3





Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents				
	Code S.ER.SO.2426.F.13	Type de formation * □ Bachelor □ Master □ MAS	S EMBA DAS CAS	☐ Autres		
	Niveau module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module module principal module lié au module principal module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres		
2	Organisation					
	Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) ✓ français				
3	Prérequis					
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autre					
	Autres prérequis					

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique.
Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus.

Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Ce module vise à connaître des instruments à évaluation, modèles et techniques utilisés en ergothérapie dans des contextes comme le domicile, l'école, l'institution, auprès des enfants et adolescents avec des troubles moteurs, cognitifs, sensoriels et/ou psycho-affectifs limitant leurs activités et participation.

Il vise à les mettre en œuvre afin de faciliter leur engagement dans le jeu, la communication, les soins corporels, les déplacements, les activités scolaires et extrascolaires selon les principes de la pratique centrée sur la famille.



Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module

Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents

2013-2014

5 Contenu et formes d'enseignement * Unité 1. Evaluation, 2 ECTS (S.Ray-Kaeser)

Unité 2. Intervention, 3 ECTS (R.Garo-Calderari, E. Rossini-Dreck, L. Vuilleumier, S. Ray-Kaeser)

Unité 1. Evaluation

32 périodes

L'unité 1 est consacrée au processus d'évaluation et aux instruments permettant l'analyse de la performance dans la réalisation des activités requises et souhaitées.

Instruments d'évaluation:

- environnement.
- activité/participation,
- psychosociaux,
- neuropsychologiques
- sensorimoteurs.

Unité 2. Intervention

48 périodes

L'unité 2 est consacrée aux interventions en ergothérapie auprès des enfants et adolescents et aux moyens qui sont génériques et spécifiques à des populations et/ou à des contextes.

Moyens génériques-transversaux:

- raisonnement clinique,
- usage conscient de soi,
- activités,
- environnement non-humain.
- processus d'enseignement-apprentissage,
- stimulations sensorielles avec réponse adaptée,
- occupation,
- pratique centrée sur la famille.

Modèles, méthodes et techniques spécifiques:

- enseignement-apprentissage : 4QM,
- acquisition d'habiletés motrices : CO-OP, NTT,
- comportementaux, psycho-éducatifs et relationnels : ABA, TEACCH, DENVER, SAS, neuro-développemental NDT,
- intégration Sensorielle INS,
- AVQ-AIVQ,
- jeu,
- coaching des parents: OPC,
- interventions en milieu scolaire : P4C.
- habiletés visuo-perceptives
- habiletés bimanuelles : CIMT, HABIT,
- habiletés grapho-motrices,
- biomécanique, orthèses, aides techniques et positionnement,
- technologies d'assistance et adaptations de l'environnement,

Interventions en contexte:

- recommandations pour les enfants avec TAC, TDAH, TED, PC.

Modalités pédagogiques générales Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, travaux en groupe, études de cas

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, travaux en groupe, études de cas

6 Modalités d'évaluation et de validation *

But de l'évaluation

Unité 1. Vérifier l'acquisition des connaissances sur les instruments d'évaluation.

Unité 2. Vérifier l'acquisition des méthodes et techniques d'intervention et la capacité à les mobiliser dans une démarche clinique.

Unité 1. Présentation orale d'un instrument par groupe et réalisation d'un dossier écrit. Semaine 22.

Unité 2. Examen écrit de 2h00. Semaine 27.

La note finale du module est calculée proportionnellement au nombre de crédit de l'unité. Les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.

	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)	 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remédiation possible par correction des dossiers (unité 1) et examen écrit de 2h00 heures (unité 2). Semaine 33. En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.



sity of Applied Sciences and Arts

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Modèles et interventions auprès 2013-2014 des enfants et adolescents

8 Remarques

Case-Smith, J. & O'Brien, J.C. (2010). Occupational Therapy for Children. Missouri: Mosby/Elsevier.

Kramer, P. & Hinojosa, J. (2010). Frames of Reference for Pediatric Occupational Therapy (third edition). Baltimore: Lippincott Williams & Wilkins.

Lane, S. & Bundy, A. (2011). Kids Can Be Kids: A Childhood Occupations Approach. Philadelphia: F.A. Davis Company.

Rodger, S. (2010). Occupation Centred Practice with Children: A Practical Guide for Occupational Therapists. Chichester: John Wiley & Sons.

10 Enseignants
Garo-Calderari Rossana
Ray-Kaeser Sylvie
Rossini Emmanuelle
Vuilleumier Laurent

Nom du responsable de module *

Sylvie Ray-Kaeser

Descriptif validé le * 16.01.2014

Descriptif validé par * Sylvie Meyer





Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module Modèles et interventions psychosociaux				
	Code S.ER.SO.2427.F.13	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S EMBA DAS CAS	_ Autres	
	Niveau ☐ module de base ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres	
2	Organisation				
	Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s) ☑ français			
3	Prérequis				
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) ☑ Pas de prérequis □ Autre				
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *			
Compétences visées Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui défin des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issu de la science de l'occupation et des sciences de référence. Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basa sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usage aménager l'environnement. Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement. Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider atteindre leurs objectifs.					

ButsConnaitre et mettre en œuvre des modèles utilisés en ergothérapie auprès de populations concernées par une problématique de santé psychique.

Intégrer les modèles dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

L'unité 1 regroupe des modèles transversaux qui peuvent être utilisés dans différents contextes et pour différentes populations. L'unité 2 regroupe des interventions en ergothérapie explicitées dans un axe spécifique à des populations et/ou à des contextes.

14.02.2014 1 /3



Hes-so Haute Itale Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Wiestown Sealtmeland

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module

Modèles et interventions psychosociaux

2013-2014

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Modèles transversaux, 3 ECTS (C. Bonetti, C. Brokatzky, C. Ecuyer, M. Gonthier, N. Kühne, I. Margot-Cattin)
Unité 2. Populations et contextes, 3 ECTS (V. Baudinat-Emmenegger, C. Bonetti, N. Kühne, C. Marchetti, C. Moreillon, C. Pfister el Maliki, M. Rutz, T. Tarabori)

Modalités pédagogiques générales

Cours magistraux, lectures, discussions

Unité 1. Modèles transversaux

38 périodes

Le contexte général et le cadre légal des traitements en psychiatrie, mesures de contrainte, droits des patient-e-s, directives anticipées, l'évaluation en psychiatrie et santé mentale, 4 périodes

1. Les modèles cognitifs

Thérapie Cognitive et Comportementale, 6 périodes.

Remédiation et réadaptation cognitive. Approches cognitives et troubles psychiatriques chroniques, les programmes et leurs spécificités (CRT, IPT, RECOS), le modèle de Allen (présentation des concepts, des niveaux de handicap définis et des méthodes d'évaluation LACL et RTI), la remédiation cognitive dans les démences, 6 périodes.

2. Les modèles psychoaffectifs

Les modèles psychodynamiques. Historique et introduction aux principaux concepts, l'appareil psychique (points de vue topique, économique et dynamique), aspects psychopathologiques et thérapeutiques, 6 périodes.

3. Les modèles psycho-sociaux

Le modèle systémique. Théorie générale des systèmes, cybernétique et théories de la communication, introduction aux principes de la thérapie systémique, 6 périodes.

L'approche phénoménologie, 6 périodes.

La thérapie du milieu et le courant de la psychiatrie sociale, 2 périodes.

Le modèle de Kawa, 2 périodes.

Unité 2. Populations et contextes

48 périodes

Populations spécifiques présentant des troubles psychiques :

Ergothérapie auprès de personnes présentant une démence, 12 périodes.

Ergothérapie auprès des personnes âgées, 4 périodes.

Ergothérapie auprès des enfants et des adolescents, 8 périodes.

Contextes d'intervention:

Ergothérapie en soins psychiatriques aigus, 4 périodes.

Traitements ergothérapeutiques au cabinet, 4 périodes.

Ergothérapie en atelier et activités artisanales, 12 périodes.

Ergothérapie à domicile, 4 périodes.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique.

Unité 1. Modèles transverses

Examen écrit de 2 heures en semaine 27. La note compte pour la 1/2 de la note du module.

Unité 2. Interventions pour des populations et des contextes spécifiques

Dossier réalisé par groupe de 4 étudiant-e-s, à rendre en semaine 26. La note compte pour la 1/2 du module.

Le dossier porte sur un instrument d'évaluation utilisé dans la pratique en santé mentale et/ou en psychiatrie. Les groupes se répartissent les instruments proposés en début de module.

-		7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible		remédiation possible
	pas de remédiation		pas de remédiation
	Autres modalités (préciser ci-dessous)		Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. Remédiation possible par examen écrit pour l'unité 1 et par complément du dossier pour l'unité 2. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit est refait en semaine 33. Les dossiers sont complétés ou corrigés pour la semaine 33. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 Remarques

9 Bibliographie

Manidi, M.-J. (Ed.), (2005). Ergothérapie comparée en santé mentale et psychiatrie. Lausanne : Cahiers de l'éésp, no 43. Long, C., & Cronin-Davis, J. (Eds.). (2006). Occupational therapy evidence in practice for mental health. Oxford : Wiley-Blackwell. Creek, J., & Lougher, L. (2011). Occupational therapy and mental health. Edinburgh : Elsevier Churchill Livingstone.





Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Modèles et interventions 2013-2014 psychosociaux

10 Enseignants
Baudinat Véronique
Bonetti Cristina
Ecuyer Catherine
Kühne Nicolas
Marchetti Celine
Margot Cattin Isabel
Pfister El Maliki Anne-Catherine
Rutz Mélanie Rutz Mélanie Tarabori Tiziana Vacataire

*Nom du responsable de module ** Nicolas Kühne

Vacataire2

Descriptif validé le * 14.02.2014

Descriptif validé par * Sylvie Meyer





Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	2013-2014		
	Code S.ER.SO.2428.F.13	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S 🗆 EMBA 🗀 DAS 🗀 CAS	☐ Autres
	Niveau	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) ☑ français		
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autre			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		

Ab3 Évaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.

Cb4 Connaître les facteurs susceptibles d'influencer sa propre santé et celle de ses collègues. Prendre des mesures actives afin de minimiser les risques de nuire à sa santé et à celles des autres.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.

Gb1 Connaître et exprimer les limites de ses propres compétences. Reconnaître les situations dans lesquelles l'action de l'ergothérapie est limitée ou pour lesquelles des buts thérapeutiques ne peuvent pas être posés.

Buts

Développer l'aptitude des étudiants-e-s à intervenir auprès des usagers-ères dans des engagements occupationnels divers. Sensibiliser les étudiant-e-s aux caractéristiques particulières des occupations présentées dans ce module, ainsi qu'aux limites des interventions possibles.

Rendre les étudiants-e-s capables d'analyser et d'adapter les engagements occupationnels des usagers, notamment par des activités favorisant la santé psychique.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Répertoires occupationnels. 3 ECTS (M. Démurger, G. Grimm, S. Oppliger, L. Oppizzi, M. Steffen)

Unité 2. Occupation humaine et santé psychique. 2ECTS (C. Bonetti, M. Démurger, M. Steffen)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, exercices, séminaires avec travaux de groupe encadrés

Unité 1. Répertoires occupationnels

44 périodes

Du répertoire occupationnel de l'être humain, 6 thématiques sont questionnées dans une perspective ergothérapeutique. Elles sont présentées et décrites selon des données épidémiologiques, sociodémographiques, neuroscientifiques et sociales. L'engagement occupationnel est discuté en terme de facilitation à la participation, d'amélioration de la qualité de vie, ainsi qu'en terme de déprivation et d'injustice occupationnelles.

Les thématiques présentées sont les activités physiques, les habitudes addictives, les réseaux sociaux virtuels (3.0), la vie affective, la vie en milieu carcéral et la vie spirituelle.

Unité 2. Occupation humaine et santé psychique

24 périodes

De manière transversale aux thématiques présentées dans l'unité 1, l'importance du Faire dans l'existence de la personne sera étudiée d'une part à l'aide du modèle conceptuel de l'occupation humaine (MOH), et d'autre part au travers d'activités basées sur des outils d'intervention actuels de santé psychique (Créativité, gestion de soi, pleine conscience, sentiment de valeur propre).

Le MOH et sa conceptualisation de l'homme en action sont présentés. Les différentes composantes du modèle sont explicitées, et les principaux instruments d'évaluation décrits. Afin d'illustrer les possibilités d'intervention, des activités contribuant à l'amélioration de la qualité de vie sont présentées. Ces activités sont expérimentées dans les travaux de groupe pédagogiques.

1/2 21.02.2014





Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Occupations des usagers: 2013-2014 thématiques choisies

6 *Modalités d'évaluation et de validation ** Buts de l'évaluation

Pour chacune des thématiques présentées, l'étudiant-e connaît les principales données épidémiologiques, sociodémographiques, neuroscientifiques et sociales. Il/elle identifie les contributions à la participation en terme d'amélioration de la qualité de vie, et d'injustices, de déprivations occupationnelles. Il/elle comprend la vision de l'être humain en action du MOH et connaît ses différentes composantes. Il/elle saisit l'éventail des instruments

d'évaluation issus du MOH et leurs caractéristiques.

Il/elle connaît les principaux mécanismes neuronaux, ou modèles, explicatifs des différents outils d'interventions de santé psychique présentés. Il/elle propose des activités favorisant la qualité de vie pour chacun des outils d'intervention présentées.

		,
	Forme Présentations orales et travaux en groupe au cours du semestre. La n Travail écrit individuel consistant à la création d'un portfolio d'activités, module.	
7	Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * □ remédiation possible □ pas de remédiation □ Autres modalités (préciser ci-dessous)
	unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combin des unité-s réussie-s en 1e session. Un dossier de 5 pages complétan	a note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des aison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou t les présentations orales est rendu à la semaine 33. Les travaux écrits ation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module.
8	Remarques	
0	Bibliographie	
9	Brown, C., & Stoffel, V. (2010). Occupational Therapy in Mental Health Cole, F. (2009). Mental Health and physical activity: enabling participa Health (pp. 227-303) (4th ed.). Philadelphia: Elvsiever. Creek, J., & Lougher, L. (Eds.). (2008). Occupational therapy and mental Cronin-Davis, J., & Sainty, M. (Eds.). (2012). Occupational therapists's London: College of Occupational Therapists. Hasselkus, B. R. (2011). The meaning of everyday occupation (2nd ed Kielhofner, G. (2008). Model of Human Occupation: Theory and Applic	tal health (4th ed.). London: Churchill Livingstone Elsevier. Ise of occupation-focused practice in secure hospitals: Practice guideline. In Thorofare: SLACK Incorporated. Attion (4th ed.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins. L. Lougher (Eds.), Occupational Therapy and Mental Health (2nd ed., Ottawa: CAOT Publications. Ional perspective. In M. E. Scaffa, M. Reitz, & M. A. Pizzie (Eds.), 17-328) (3rd ed). F.A. Davis. Coupational Therapy Tool: Technophobe or Technogeek? The British
10	Enseignants Bonetti Cristina Clerc-Grimm Gisèle Démurger Magali Oppizzi Luca Oppliger Séverine Steffen Magali Nom du responsable de module * DEMURGER Magali	
	Descriptif validé le * 14.02.2014	Descriptif validé par * MEYER Sylvie

2/2 21.02.2014



Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module		Intégra	ation 3		2013-2014
	Code S.ER.SO.2473.F.13	Type de formation * ✓ Bachelor Master	☐ MAS	☐ EMBA	□ DAS □ CAS	Autres
	Niveau	Caractéristique ✓ En cas d'échec définiti module défini comme oblig pour acquérir le profil de fc correspondant, l'étudiant-e exclu-e de la filière, voire d domaine si les directives d le précisent	f à un patoire pormation pe est	Type de mod	rincipal au module principal cultatif ou	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 4 ECTS	Langues(s) ☑ français				
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) ☑ Pas de prérequis □ Autre Autres prérequis					
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'annrentissage	*			
	Compétences visées Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence. Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement. Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs. Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts. Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement. Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.					
	Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Documenter les fondements scientifiques d'une intervention et communiquer à son sujet. Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.					·
5	Contenu et formes d'enseignement * Unité 1. Analyse de situations. 4 ECTS (S. Ray, R. Calderari, N. Kühne, H. Catalkaya, M. Démurger, T. Mareda)					
	Unité 1. Analyse de situations Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention. La condition de santé du client. Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne. Les autres prestations. Le premier contact et l'établissement de la relation. Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation. Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation. L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation. Le rapport d'évaluation. Le plan d'intervention et la négociation des objectifs. L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables. La relation et son développement au fil de l'intervention. La mise en œuvre de l'intervention dans les séances. La progression de l'intervention et la mesure des progrès du client. Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute. La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention. La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.					

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école, les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant une vignette clinique. Les questions et les réponses sont communiquées via cyberlearn. Au cours du semestre des évaluations permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s.

Présence obligatoire

1 /2 30.01.2014



Hes-so Haute Itale Specialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz Iniversity of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Intégration 3 2013-2014 6 Modalités d'évaluation et de validation * Buts de l'évaluation Vérifier la capacité des étudiant-e-s à : Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Chercher les évidences qui soutiennent les décisions d'intervention. Documenter une intervention et communiquer à son sujet. Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute. Evaluation au fil du cours. En cas de plagiat de la réponse d'un autre groupe ou de celle des enseignant-e-s, le groupe obtient un zéro pour le document rendu. Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison. Quelle qu'en soit la raison, l'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module pour cet-te étudiant-e. 7 Modalités de remédiation * 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * remédiation possible remédiation possible pas de remédiation pas de remédiation Autres modalités (préciser ci-dessous) Autres modalités (préciser ci-dessous) Autres modalités de remédiation En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel ou commun si le groupe est en échec. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs questions du module selon l'indication de l'enseignant-e.
En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation. 8 Remarques 9 Bibliographie 10 Enseignants Catalkaya Hayriye Démurger Magali Garo-Calderari Rossana Kühne Nicolas Mareda Thérèse Meyer Sylvie

Nom du responsable de module *

Sylvie Meyer

Ray-Kaeser Sylvie

Descriptif validé le * 30.01.2014

Descriptif validé par * Sylvie Meyer

Sylvie M

2 /2 30.01.2014





Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1	ntitulé du module Travail de Bachelor projet 2013-201				
	Code S.ER.SO.2481.F.13	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MA	S EMBA DAS CAS	☐ Autres	
	Niveau module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres	
2	Organisation Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s)			
	31013	∠ Irançais			
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autre				
	Autres prérequis				
4	Cb2 Respecter les principes déont de professionnels. Eb2 Saisir les occasions qui se pré missions de l'ergothérapie quant à S'engager dans des projets de pré	r exposer publiquement, des connais ologiques de l'équipe, la confidential esentent pour informer de manière au l'occupation et à la participation soc vention et de promotion de la santé. savoirs et ses connaissances profesecherche.	ité, les prescriptions médicales, ains déquate l'équipe interprofessionnelle ale.	e ainsi que l'opinion publique sur les	
5	Contenu et formes d'enseigneme Unité 1. Le projet, 5 ECTS. (M. Be	ent * ertrand Leiser, N. Kühne, S. Meyer, a	autres enseignant-e-s de la filière, va	acataires)	
	Modalités pédagogiques générales Cours et séminaire Tutorat par groupe d'étudiant-e-s par deux personnes dont l'une au moins est un-e professeur-e de l'école. L'ensemble de la procédure du travail de bachelor fait l'objet d'une réglementation de l'école accessible sur le site www.eesp.ch. Unité 1. Le projet 12 périodes de cours et 12 périodes de séminaires à choix. La réglementation et les étapes de production du travail de bachelor (24h). Le protocole de recherche: les contenus usuels d'un protocole et les travaux nécessaires à sa production (4h). Les moyens d'obtention d'informations : le questionnaire, les guides d'entretien, l'observation (6h). Trois séminaires possible sur inscription en fonction des intérêts des étudiant-e-s et correspondant à chacun des moyens d'obtention des informations (12h).				
	groupes de deux ou trois personne Les groupes d'étudiant-e-s remette forme d'une demi-page décrivant l' Dès s13, après avoir reçu le nom d interne puis leur directeur ou direct	objets qui les intéressent, notammer	poonsable du module en s12, un thèr berlearn). Le délai est impérativeme les groupes travaillent à leur projet s externe (5-10h d'encadrement et env	ne de travail de bachelor sous la nt respecté. sous la supervison de l'expert-e	
6	Modalités d'évaluation et de valid Buts de l'évaluation	dation *			
	Vérifier la capacité des étudiant-e-s	s à ébaucher un projet de travail de i ans la réglementation des travaux de		ession est s37. La remédiation court	
7	Modalités de remédiation *		7a Modalités de remédiation (en d	cas de répétition) *	
	remédiation possible		remédiation possible		
	pas de remédiation Autres modalités (préciser ci-de	2990119)	pas de remédiationAutres modalités (préciser ci	-dessous)	
	L / Milos modantes (preciser ci-de			2000001	

1/2 18.02.2014



Domaine : Santé Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module

Travail de Bachelor projet

2013-2014

Autres modalités de remédiation
En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

Tout dépassement des délais sans avoir soutenu le projet est considéré comme un échec. L'ultime délai pour le répétition du module est s7 de l'année civile qui suit le démarrage du projet.

8 Remarques

9 **Bibliographie**Fortin, M-F. (2010). Fondements et étapes du processus de recherche. Montréal: Chenelière Éducation.
Loiselle, C., Profetto-McGrath. J., Polit, D., & Tatano Beck, C. (2007). Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives. Saint-Laurent (Québec): ERPI.

10 **Enseignants** Bertrand Leiser Martine Kühne Nicolas Meyer Sylvie

Nom du responsable de module *

MEYER Sylvie

Descriptif validé le * 14.02.2014

Descriptif validé par * MEYER Sylvie

2/2 18.02.2014